

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 15 (1907)
Heft: 3

Quellentext: Correspondance entre J. Olivier et Ls Vulliemin
Autor: Vulliemin, Ls / Olivier, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

CORRESPONDANCE ENTRE J. OLIVIER ET L^s VULLIEMIN

Communiqué par M. C. Burnier, professeur.

Les originaux des lettres d'Olivier sont déposés à la Bibliothèque de la Faculté libre de théologie, à laquelle ils ont été remis par les soins de « l'Association Auguste Bernus ».

L'original de la lettre de Vulliemin a été donné au Musée historique vaudois par M^{me} Bertrand-Olivier.

J. Olivier à L. Vulliemin.

Aigle, le 13 septembre 1838.

Monsieur VULLIEMIN,
à La Borde,
Lausanne.

Mon cher Vulliemin,

Une très mauvaise nuit et de la fatigue ne me permettent, pour répondre à votre amicale lettre de hier au soir, que quelques mots. Je ne sais que vous dire sur ces pétitions ¹. Vous m'en avez parlé par votre lettre, le plus ouvertement de tous, beaucoup plus qu'on ne l'a fait ici. J'ai bien vu, à peu près tout de suite, qu'il se tramait quelque chose, mais

¹ On était, en 1838, en pleine réorganisation académique. Le gouvernement hésitait à nommer Olivier, à titre définitif, comme professeur d'histoire. Quelques-uns lui opposaient précisément Vulliemin. La lettre que nous publions montre tout au moins que ces deux amis avaient confiance l'un dans l'autre, et n'étaient pas des concurrents déloyaux. (Voir *Vie d'Olivier*, par Rambert, page LXIII.)

longtemps j'ai ignoré quoi, et lorsque, pour se débarrasser de moi, l'on m'en a dit deux mots, je suis amplement entré dans l'intention de ceux qui me les avaient soufflés exprès, en ressentant et témoignant une profonde répugnance à en entendre parler : ce que j'ai évité depuis autant que je l'ai pu. Mon opinion, et je l'ai dite, est que tout sera inutile, non pas seulement parce que la commission ne peut pas revenir en arrière, ni le Conseil d'Etat faire rien sans elle, ce que j'ai toujours su, mais parce que, fût-il licite de faire quelque chose, on ne le ferait pas. Ne vous souciez donc nullement de cette affaire, cher Vulliemin. C'est bien plutôt moi qui devrais craindre qu'elles ne me jouent quelque mauvais tour ; soit parce que tout ce qui devait être pour moi jusqu'ici a tourné contre moi ; soit parce que je prévois qu'elles finiront peut-être par me forcer la main. Il est vrai que mes amis, en les organisant, ont droitement senti ce que je sens ; et le voici : J'avais confiance en mon pays si aimé ; je l'aime encore, mais la confiance est perdue. C'est la confiance que mes amis veulent me rendre, sachant bien que sans cela, je ne ferai rien, ni ne réussirai en rien de ce qu'on me fera faire. Y parviendront-ils ? C'est ce que ni eux, ni moi, ne pouvons savoir encore. S'ils n'y parviennent pas, autant que je le pourrai, je refuserai tout. La commission me renommerait à l'instant même que je ne recouvrerais pas ma confiance perdue : elle ne me peut venir que d'ailleurs, c'est ce que mes amis ont senti.

J'espère qu'ils ne feront rien que de légal et de convenable, mais, quand j'ai été informé, tout était déjà en train, je ne suis point au courant, je n'ai eu ni tenu aucune des pétitions et ne saurais rien vous dire d'aucune sur le point dont vous me parlez.

Voyez ! cher Vulliemin, je ne sais, en cette affaire-ci, qu'une seule chose, que je vous ai toujours dite dès le commencement : c'est que je doutais de ma patrie, et que si ce

doute, qui a fait dernièrement de terribles ravages, n'est pas vaincu, tout est fini. On me méconnaît, j'espère, si l'on croit que je refuserais par fierté ou par dignité. Je viens de répondre à M. Vinet en ce sens dans une immense lettre que je n'ose lui envoyer de peur de le fatiguer ou de l'ennuyer. Moi-même suis triste et peiné d'avoir tant à m'expliquer là-dessus. *Si je renonce à mon pays, ce ne sera jamais que parce que j'aurai acquis, bien ou mal, la conviction qu'il ne se soucie pas de ce que je pouvais faire pour lui.* Dans mon sentiment je ne le quitterai pas, il me rejettera. — Un mot encore sur les pétitions, de la part de M^{me} Olivier, qui est mieux au fait : c'est qu'elles auront peut-être au moins pour effet de détourner de l'idée des cinq ans de provisoire, idée que je prendrais volontiers pour une mauvaise plaisanterie ; si je ne savais trop bien qu'il n'y a point eu de plaisanterie dans tout cela. Adieu cher ami ! Dites-moi quelque chose de votre santé, je serais désolé que votre amitié et votre sollicitude pour moi l'eussent compromise.

Votre bien affectionné,

Juste OLIVIER.

* * *

Paris, le 9 juillet 1847.

Mon cher Vulliemin,

M. Melegari devait vous porter ma réponse, mais les mois et les mois se sont écoulés, et il est encore ici. Je ne veux pas laisser partir M. Gaullieur sans le charger de quelques mots pour vous ; car j'ai besoin de vous remercier de votre affectueux billet ; j'y ai été bien sensible et vous en remercie sincèrement. Ce témoignage de votre part m'a été doux par plus d'une raison, et je souhaiterais fort de vous le prouver autrement que par des paroles ; mais hélas ! tandis que vous travaillez, j'espère, dans votre retraite à quelque beau et solide ouvrage qui achèvera de marquer votre trace après

vous, moi je bêche péniblement le sol rude, épineux, qui doit fournir à ma famille le pain de chaque jour. A cela se borne de plus en plus ma tâche, et mon devoir est de la remplir. Je m'y résigne, souvent même avec joie, car *tout est bien qui finit bien* et, quelque chose que l'on fasse, il n'y a qu'une manière de bien finir. D'ailleurs, je n'ai pas à me plaindre de mon séjour à Paris; au contraire; j'y ai trouvé des amis, des relations agréables, des moyens d'existence que je ne trouverais pas là-bas. *Le vivre et le couvert: que faut-il davantage?* Hélas! il faudrait bien et les vieux amis, et le lac et les Alpes et leurs beaux rêves; mais les rêves s'en sont allés au pays des nuages, je ne vois plus le lac et les Alpes que quand je ferme les yeux, et des vieux amis combien déjà que nous ne reverrons plus que là où l'on se revoit pour toujours, et où il faut tâcher d'aller s'il plaît à Dieu! Le meilleur, le plus cher, notre appui, notre centre à tous, en nous quittant achève de nous disperser ¹. Quel vide et comme il s'approfondit plus on vient à le sonder! Et voilà aussi l'excellent Monnard forcé de recommencer ailleurs sa laborieuse carrière. Vous devez être bien seul à Lausanne, mon cher Vulliemin. J'espère pourtant que vous y êtes bien, bien portant du moins, et que vous y avez encore des jours heureux au sein de votre famille et de votre vie studieuse. Adieu! mes amitiés à votre beau-frère ², et tous mes vœux pour son entreprise. Mes respects, je vous prie, à M^{me} Vulliemin dont la santé, j'espère, ne vous donne plus aucune inquiétude. Vous avez de nous tous les salutations les plus affectueuses, pour vous, pour les vôtres et pour les amis.

Votre affectionné,

Juste OLIVIER.

Rappelez-moi, je vous prie, en souvenir de M^{me} et de M. Guisan quand vous les verrez.

¹ Alex. Vinet, mort le 4 mai 1847.

² J.-L. Galliard qui venait, avec MM. L. Carrard et Meylan, d'ouvrir le Collège libre qui dura jusqu'en 1898.

* * *

Paris, ce 10 février 1858.

Mon cher Vulliemin,

Il va sans dire que M. Gleyre a fort bien accueilli la bonne idée que vous avez eue là-bas, et que si jamais pareille demande lui est faite, il y répondra comme elle le mérite et de grand cœur. Il aime à savoir quelques-uns de ses tableaux placés en Suisse, au centre et non pas aux quatre coins de l'Europe comme les premiers, « d'autant plus, ajoute-t-il, quant à mes compatriotes, que, sans vanité, je crois que cela leur fait plaisir ».

Permettez-moi seulement, si la chose aboutit, de vous engager, et par vous nos amis, à ne pas lui fixer de sujet, même d'une façon générale et pourtant d'une certaine classe, comme l'a fait jusqu'ici notre gouvernement, en lui demandant un second tableau d'histoire ou du moins d'un intérêt national. Il résulte de là que notre pays n'a encore point de ses tableaux du genre gracieux, où Gleyre est unique et sans rival. Dans le *Divicon*, la druidesse et les groupes d'enfants, montreront bien ce qu'il peut faire en ce genre, mais par des détails et non pas par l'ensemble d'un tableau. En ne lui fixant rien et le laissant parfaitement libre, on aura de lui beaucoup plus, et mieux.

Il n'y a pas lieu à se défier de sa générosité et de sa conscience. Le *Divicon*, certes, le prouve assez : un tableau pour lequel il a accepté le prix de quatre à cinq mille francs, même de quatre seulement, je crois ; auquel il n'en a pas moins consacré presque exclusivement trois années de travail, pour lequel, à ce prix, il n'aurait pas même ses frais matériels et de modèles, et qui serait à peine payé à huit ou dix mille francs. Et à ce propos, il serait bien bon d'aider le gouvernement à voir la chose d'une manière équitable et à ne

pas s'en tenir, tout raide, au premier prix. *Entre nous*, je sais qu'à l'insu de M. Gleyre (car il ne faudrait pas risquer de le blesser) on a déjà parlé ici dans ce sens à un membre du Conseil d'Etat, et c'était une personne bien placée pour le faire, mais il ne serait peut-être pas inutile que le gouvernement se sentît soutenu par l'opinion pour prendre à cet égard une décision qui lui ferait honneur et ne serait que juste envers M. Gleyre. Il ne faut pas oublier que M. Gleyre n'a que son travail, et qu'il est d'un âge, où, hélas ! pas plus que moi, il ne peut plus rêver pour ses vieux jours de perspective bien agréable. Il ne s'en effraie pas, et y pense à peine ; mais ses amis d'ici s'en inquiètent quelquefois pour lui ; aussi je vous le dis, comme à un de ses amis de là-bas, et c'est pour cela aussi que je voudrais voir réussir votre idée, sans préjudice de celle que le gouvernement devrait avoir...

J'avais effectivement songé à cesser la *Chronique*¹, soit que la *Revue* se fondît ou non dans la *Bibliothèque* de Genève. Mais à Neuchâtel ils ont insisté si amicalement pour que je restasse, que, sans trop de peine après tout, je m'y suis décidé, comme vous aurez pu le voir dans le numéro de janvier.

Votre lettre par M. Benignus, ni M. Benignus lui-même ne me sont arrivés. En revanche, j'ai vu M. Krafft, et il a dîné avec nous aujourd'hui. Il a l'air d'un aimable et solide garçon. Si vous voyez M. Collomb qui me l'avait aussi adressé, veuillez lui faire toutes mes amitiés, ainsi qu'à Marquis, auquel j'écris bien de temps à autre, mais qui ne me répond jamais. Est-il vrai qu'il ait été malade ? Mes amitiés aussi à nos amis de Lausanne, à Chapuis, à Edouard Secrétan, à Edouard Chavannes, à Herminjard s'il n'est pas déjà reparti pour quelque nouvelle *odessade*, genre d'*odyssée* qui doit

¹ Il s'agit ici de la « Chronique de Paris » qu'Olivier écrivit dans la *Revue Suisse* jusqu'en 1860.

bien lui peser, à ce bon, aimable et savant garçon et peut-être trop généreux par-dessus le marché. Enfin, ne m'oubliez auprès de personne, pas même auprès de M. Troyon qui est aussi de ceux qui m'oublient quand ils viennent à Paris, mais j'y suis accoutumé. Mes meilleurs souvenirs aussi aux Forel, soit à ceux de St-Prex, soit à ceux de Menthon, deux langues de terre, deux nids sur les eaux, également à envier ; au moins je me le représente ; mais entre eux, je n'aurai même jamais l'embarras de décider. Saluez également Porchat de ma part, et ceux que sans le vouloir j'aurais ici oubliés, et tout particulièrement M^{me} Vinet. Gleyre, de son côté, m'a chargé expressément de son bon souvenir et de ses remerciements pour vous. Adieu, mes respects à M^{me} Vulliemin, et pour vous, cher ami, et les vôtres, y compris le petit personnage nouveau quel qu'en soit le sexe, tous les vœux de votre bien affectionné.

J. OLIVIER.

Quel dommage qu'on n'ait pas pensé plus tôt en Suisse à demander des tableaux à Gleyre. Son *Déluge*, dont la scène est si originale et si impressionnante et où il y a deux anges d'une beauté extraordinaire et qui volent véritablement, est en Angleterre ; sa *Ruth* et sa *Nausicaa*, encore supérieure à la première, sont ici dans un riche salon qui les a eus pour un morceau de pain, et où on ne les voit jamais. A présent il est... de notre âge... et par conséquent... Mais il est dans toute la force de son talent, et s'il plaît à Dieu, il a encore devant lui une belle suite d'années.

L. Vulliemin à J. Olivier.

12 septembre 1858.

Mon cher Olivier,

C'est en février que j'ai reçu de vous une lettre affectueuse et de précieux renseignements; il est bien tard, pour vous répondre, d'attendre que le raisin ait mûri. Un séjour à Menton au printemps, puis la maladie de ma fille Pilet, et des occupations accrues, m'ont pris l'été; qu'au moins l'automne me rapproche de vous. Vous répondiez à mon désir de savoir si Gleyre agréerait une supplique nouvelle; aujourd'hui, sa toile est arrivée; c'est plus beau encore que tout ce que j'attendais; il est supérieur encore à lui-même; il ne me semble pas que la peinture moderne ait encore atteint cette perfection. Notre public aura peut-être besoin de quelque temps pour s'identifier avec une œuvre aussi nouvelle pour lui; il la prend en détail pour arriver à saisir l'ensemble, mais l'admiration est le sentiment général. Nous allions faire ce dont je vous ai parlé: composer un comité, former la somme nécessaire pour pouvoir ajouter quelques mille francs à la minime somme offerte, et provoquer une demande nouvelle; le gouvernement nous a devancé. Il offrira dix mille francs et demandera à Gleyre un nouveau tableau en le laissant complètement libre d'en choisir le sujet et d'en déterminer le prix. L'enthousiasme se montre naïf, cordial; Gleyre est notre peintre national, notre gloire. Il s'est donné à nous; à nous de l'adopter et de nous montrer reconnaissants; c'est le langage qui est dans toutes les bouches. On nous promet sa visite et la vôtre. Je voudrais pouvoir espérer vous posséder sous mon toit; je n'ose que vous exprimer le bonheur que vous me donneriez.

... Vous avez repris à cœur la *Revue suisse* et lui avez

prêté un nouvel intérêt; j'eusse désiré la réunion de toutes les forces de la Suisse française, et ce n'était pas trop, pour la publication d'une *Revue* qui répondît à mon vœu. Il en a été autrement; eh bien, les deux revues font chacune leur chemin, l'une plus sérieuse et plus universelle, l'autre répondant mieux aux besoins du pays romand et du lecteur qui cherche le délassement. Ainsi soit, c'est bien; je crois cependant encore que le mieux est ce que je souhaitais, si toutefois mon vœu est de nature à pouvoir se réaliser dans des cahiers publiés à Genève; ce n'est pas impossible, pourvu que Genève n'occupe pas trop de place dans le recueil; nos rapports avec nos collègues genevois ont été jusqu'ici ce que nous pouvions désirer, mais il manque à la publication ce qui prête du charme à la *Revue suisse* et la rend plus populaire.

Vous savez que Marquis a réuni notre Romande dans son Châtelard; je ne sais comment il est arrivé que, du salon, nous nous sommes presque tous vus transportés dans ses caves, et comment la sous-séance a absorbé la séance. Quelques savants, Gaullieur en tête, ont témoigné le désir de visiter la bibliothèque de notre ami; le bibliothécaire s'est trouvé être son tonnelier; vous voyez le reste depuis là-bas. Nous étions cent vingt et quelques; jamais le Châtelard n'avait réuni tant de lettrés; jamais la bibliothèque n'avait eu des appréciateurs plus exquis. Il n'y manquait que vous et tel autre ami dont la place est au milieu de nous et non sur la terre étrangère. Venez au moins nous aider à vendanger. Une dernière goutte reste encore dans la cave de Marquis, que nous lui avons laissée pour le moment de votre arrivée; mais ne tardez pas. A vous du fond du cœur, à vous.

L. VULLIEMIN.

J. Olivier à L. Vulliemin.

Paris, ce lundi 24 janvier 1859.

Cher ami,

Hier, après la réception de votre lettre, je suis allé chez Gleyre. Il comptait bien faire votre portrait et l'époque que vous lui indiquez lui convient, si elle vous va, comme il aurait pu en prendre une autre, s'il y en avait qui vous allât encore mieux ; mais il ne paraît pas : trop avant dans l'été, où je suppose que vous avez de plus longues vacances, pourrait se rencontrer avec quelque absence imprévue, quelque voyage, quoique Gleyre, en ce moment, n'en projette pas. Il me semble donc que la première quinzaine de mars serait au mieux. A rigueur huit jours suffiraient ; mais il est toujours plus avantageux de pouvoir mettre quelques jours d'intervalle pour laisser sécher. Dans tous les cas, Gleyre commencerait dès votre arrivée, et, avec des séances un peu longues, quinze jours seront plus qu'assez, bien qu'il faille toujours compter sur l'inattendu, et avoir ainsi de la marge pour y satisfaire. La première quinzaine de mars, c'est donc une chose tout à fait convenue. Selon son habitude, Gleyre allait aussitôt me laisser le soin d'écrire à sa place, et de répondre ainsi, soit à vous, soit à M. Rambert, dont il a bien reçu la lettre ; mais j'ai feint de n'être pas sûr de pouvoir vous écrire ces jours-ci, afin de le piquer d'honneur. Le voilà donc mis en demeure, et il a réellement l'intention d'écrire à M. Rambert, qui, j'espère, sera ainsi plus heureux que moi et bien d'autres, c'est-à-dire qu'il aura un autographe de lui. Mais quoi qu'il en soit de ce point, il vous attend pour la première quinzaine de mars, je suis autorisé à vous le dire, si, cédant encore à sa répugnance profonde pour la vile plume, il ne vous le disait pas.

Merci de tous les détails que vous me donnez sur vous et sur nos amis. Je suis heureux que Secretan soit dans une bonne voie de mieux. Ne se presse-t-il pas trop cependant

de reprendre ses travaux? Vous ne me dites rien de Cha-
puis. Il m'est revenu qu'on avait de mauvaises nouvelles de
lui : serait-ce malheureusement vrai? Je suis content pour
Edouard Secretan de ce retour au professorat, puisque sans
doute il l'aime mieux que le métier et la pratique. Vous me
confirmez ce qu'on m'avait dit vaguement de Melegari. Je le
 plains, c'est bien dur de se voir ainsi ruiné tout à coup
par la faute d'autrui.

Quand vous écrirez à Monnard, faites-lui toutes mes ami-
tiés de cœur, je vous prie, et dites-lui qu'il est aussi dans
mes souvenirs, avec lesquels seuls je vis de plus en plus. J'ai
eu une terrible année de travail, de chagrin, et de soucis, et
je crains bien qu'elle ne soit pas finie.

Il m'a été impossible d'aller jusqu'à vous cet automne,
comme je l'avais voulu. Je n'ai eu qu'une dizaine de jours
pour ce voyage, qui, au dernier moment, s'est trouvé encore
raccourci. Pendant les douze mois de cette année, je n'ai eu,
à la lettre, que ce seul petit répit, et qui n'a pas été un
repos, ayant dû l'employer à courir. Heureuses gens qui
avez des maisons au penchant du lac, et même, vous, une
seconde, au bord de la mer, à ce qu'on me dit. Mais vous
avez eu aussi vos peines. Dieu vous les adoucisse et vous en
épargne de trop grandes à l'avenir. Je ne sais rien, non plus,
de Marquis, auquel j'ai écrit selon mon habitude pour le jour
de l'an; mais il ne m'a pas répondu, selon son habitude
aussi. Mes amitiés à Edouard Dapples et à Porchat. Je n'ai
pas répondu dans le temps à votre lettre contenant le des-
sin de la rose de la cathédrale : merci. Adieu, bien cher
ami. Mes respects à Madame Vulliemin et à ses fils, et à
vous tous de M^{me} Olivier et de moi nos meilleurs souvenirs.

Juste OLIVIER.

Mille choses tendres à M. et à M^{me} Forel, et à M^{me} Vinet,
si vous lui écrivez.



L'OSSUAIRE, L'OBÉLISQUE

ET LA CHAPELLE DE SAINT-URBAIN

DE MORAT

Quel fut le nombre des combattants qui se rencontrèrent le 22 juin 1476 à Morat et dans ses environs ? Où découvriions-nous ce coin de terre, à la lisière d'un bois, où l'on avait élevé cette fameuse haie « Grunhaag », laquelle fut le témoin de la première rencontre furieuse et sanglante pour les Suisses, mais qui décida néanmoins la victoire en leur faveur ? Combien de combattants perdirent la vie dans cette journée ¹ ? Ce sont là autant de questions qui ont fait verser beaucoup d'encre sans que pour cela l'incertitude ait disparu. On connaît cependant mieux la dernière phase de la bataille que la première, car celle-ci s'est passée vers une colline qui garde encore son secret, et il existe un chapelet de collines ; la contrée est très mamelonnée, très accidentée. La seconde phase a eu lieu dans la plaine, près des rives du lac.

Depuis le rempart qui défend sa ville, le secrétaire Schöni contemple l'armée du duc de Bourgogne qui prend son quartier dans la plaine et les monticules voisins ; une ville bariolée de drapeaux s'est subitement élevée ; partout et aussi

¹ Les chroniqueurs suisses, bien qu'ils se copient sans gêne souvent, varient trop sur le nombre des Bourguignons tombés le jour de la bataille de Morat. Ce nombre, qui fut limité au début, grossit ensuite d'une manière fantastique. Les premières estimations se portèrent à 8000, puis 10 000, 20,000, 30,000 et davantage. Etterlin écrit 30,000, Knebel 28,000, Tschudi 26,000, Füssli 20,000 tués sur les champs et 10,000 noyés. Les chroniques de Bourgogne indiquent un chiffre de 8000 à 15,000. Philippe de Comines écrit : « Le seigneur de Contay qui arriva vers le Roy (Louis XI) tost après la bastaille confessa, moy présent, qu'en la dite bastaille estoient morts huit mille hosmes et d'autres menues gens. »

loin que l'œil peut voir, on aperçoit la fumée des feux ; le bruit lointain des commandements, le grouillement de la foule, le passage des chariots arrivent jusqu'à lui. Impressionné par ce spectacle, il en conserve le souvenir qu'il écrit dans le Manual du conseil, dans la rédaction suivante : « Die festi Decem millium martirum, quæ fuit vicesima secunda mens. Junii anno Dom. millesimo quater centesimo septuagesimo sexto. Dux Burgundiæ associatis magnis Magnatibus et specialiter Comite Rotundimont, cum magna comitiua Armigeror, fere numero centum et quadraginta millium stando et circuendo prædictam villam Mureti circa duodecim dies ante prædictam diem, fuit expulsus a dicto loco per Alemanos et specialiter per Dominos confederatus, dux burgundiæ cum sua comitiua fugendo, remaserunt mortui et interfecti ex dict. burgund. numero circa viginti millia hominum. »

Nous devons croire que l'armée du duc Charles a ébloui notre secrétaire lorsqu'il fixe le nombre à 140,000 hommes d'armes, et celui des morts à 20,000 ¹.

Nos chroniqueurs suisses ne manquèrent pas d'exagérer le nombre des combattants ennemis qui tombèrent dans cette célèbre journée, tout en réduisant celui des vainqueurs. « Le combat ne fut pas long, écrit le chapelain Knebel, tout au plus dura-t-il une heure, et cependant 28,000 Bourgui-

¹ Ici encore nos chroniqueurs suisses exagèrent le nombre des combattants que le duc de Bourgogne conduisit. Il y a là une arrière-pensée d'orgueil qui est compréhensible. Lorsque le duc quitta Lausanne, le bruit se répandit que son armée se composait d'au moins 14,000 archers et 100,000 Gantois. C'est sous cette impression que le secrétaire de Morat, Schöni, parle de l'arrivée devant sa ville de 140,000 hommes d'armes.

L'estimation des envoyés italiens est celle qui se rapproche le plus de la réalité : de 30 à 35,000. Notons encore qu'à la suite de l'armée se trouvait tout un troupeau de charretiers, de vivandiers, d'escuyers, varlets de « menues gens », comme le dit Comines.

Quant aux forces des Suisses elles varient suivant les chroniqueurs de 35,000 à 30,000, puis 25,000, 20,000. De Rodt et de Gingins les estiment à 24,000 combattants. Voir Ochsenbein, *Belagerung und Schlacht von Murten*, page 658.

gnons furent tués ou noyés. 22,065 durent être ensevelis. »

Le chroniqueur bernois, Diebold Schilling, lequel fut présent à la bataille, nous donne quelques renseignements sur le sort des tués ; il leur consacre un chapitre dont le titre est ainsi écrit dans le pittoresque allemand du xve siècle. « Wie vil Lübtten vor Murten umkament, und zum Theil gesucht und vergraben wurden. » Nombre des gens tués devant Morat qui furent découverts et ensevelis. »

« Adoncques les Bernois et les autres hommes d'armes
» rentrèrent dans leurs foyers, chacun dans les rangs de sa
» bannière. Ils avaient été heureux en tout, grâce à Dieu
» à qui l'on doit rendre honneur et personne ne doit s'enor-
» gueillir de ces choses aux dépens des autres. Le Conseil
» de Berne décida de faire rechercher les corps des ennemis
» qui gisaient encore sans sépulture sur le champ de
» bataille et dans le lac, et des gens furent requis pour faire
» cette besogne. Les cadavres furent recherchés dans les
» champs et dans les eaux du lac, on les rassembla et ils
» furent inhumés. On évalue le nombre à 26,000 hommes ;
» 18,000 d'entre eux furent inhumés dans deux grandes
» fosses ; parmi eux se trouvaient sans doute plusieurs
» grands seigneurs de Bourgogne, de Savoie, de la Lom-
» bardie et d'autres pays, puis des comtes, des barons, des
» seigneurs, des chevaliers et des escuyers, comme on l'a
» appris plus tard. Quoique leurs noms ne soient pas indi-
» qués ici ¹, il est connu que dans le comté de Bourgogne
» seul, environ 1500 gentilshommes périrent ; cela est
» notoire d'après les doléances faites dans ce pays. Daigne
» Dieu tout-puissant leur accorder à tous le repos éternel. »

¹ Antoine d'Orlier, gouverneur de Nice ; le duc de Sommerset, chef des archers anglais ; le comte de Marle ; le sieur d'Aymeries ; Philippe de Berghes ; de Grimberghe ; un seigneur de Clèves ; Georges de Rosimbois ; Amille de Moilli ; Montaigu ; Rolin de Bournonville ; le bon et vaillant escuyer Jacques du Mas, l'estendard du duc de Bourgogne, lequel en ses bras qu'onques ne voulut abandonner, écrit Olivier de la Marche.

Le chroniqueur Knebel, de Bâle, que nous avons cité, nous apprend que 400 de ses compatriotes qui participèrent au sac de la ville épiscopale de Lausanne (*excidium*) et s'en retournèrent, entre parenthèse, en emportant deux drapeaux, dont un de la ville et l'autre de l'évêché, sans compter des choses précieuses, tant en bijoux, ornements, vases, vêtements, etc., estimés à 20,000 gulden. Cette troupe, pour retourner dans ses foyers, reprit la route de Morat, mais en approchant de cette cité, l'odeur cadavérique était si forte que cette ville était inhabitée et abandonnée, on dut l'éviter. On n'avait pas encore enterré les morts qui gisaient dans les champs. Et cependant Knebel ajoute que ses compatriotes ne rentrèrent à Bâle que le vendredi 5 juillet.

Il paraît qu'on n'allait pas vite en besogne, puisque le 17 août on écrit au seigneur-curé de Torberg « Min hern sien in willen, die vind lassen zu begraben, wellen si darin einicherlei hilf oder guttat thun, wegen sich darnach wissen zu halten ¹. »

Quant aux Suisses qui tombèrent surtout à l'assaut de la « Grunhagg » et dont l'historien des guerres de Bourgogne, le colonel Roth, de Berne ², écrit que le chiffre en est inconnu, mais qu'on peut le fixer approximativement à 500, ils furent probablement inhumés dans les cimetières des églises voisines et aussi dans celui du monastère de Villars-les-Moines.

Depuis neuf années la terre gardait son funèbre dépôt, lorsque les Etats de Fribourg et de Berne, lesquels avaient enlevé la seigneurie de Morat en 1475 ³ à Jacques de Savoie,

¹ *Ratsmanual* de Berne, 20, 159.

En 1480, Berne réclame la punition d'un malfaiteur qui déterrait les cadavres, leur enlevait ce qui avait une certaine valeur et brûlait leur vêtement.

² *Die Kriege Karls des Kühnen*, 2^e vol., page 275.

³ Ces deux Etats devinrent définitivement possesseurs de la seigneurie de Morat, à titre commun, par le traité de Fribourg de juillet 1476.

comte de Romont, qui commanda le quatrième corps d'armée durant le siège de cette ville, décidèrent l'érection d'une chapelle¹ où l'on placerait les cendres des malheureux hommes d'armes du duc Charles.

Nous donnons en annotation la copie de cette décision, malgré sa longueur, telle quelle est sortie de la plume du secrétaire d'Etat ; elle nous initiera au premier acte de la fondation de l'ossuaire ou Maison des os, — *Beinhuss*, — qui pendant environ trois siècles conserva les cendres de l'ost du grand-duc d'Occident. Les Romands le désignaient plutôt sous le nom de chapelle des Bourguignons².

Si la construction de la chapelle des « Bourguignons » fut décrétée par les deux Etats de Berne et de Fribourg en l'année 1481, sa bâtisse traîna, car ce n'est, paraît-il, qu'en l'an 1485 qu'elle fut terminée. A la date du 31 août 1485, nous lisons dans le *Rastmanual* de Berne : « An Shultheisen von Murten hern Peter man von Murten den kosten soz ermitt dem beinhuss gehept hat zu zallen und us zurichten, das sy mh bey der stetten wil. »

¹ Elle serait dédiée aux dix mille martyrs. En souvenir du jour de la bataille du 22 juin 1476, jour où l'on célébrait cette fête.

² « Wir die schultheissen und räte der beiden stetten Bern und Friburg bekennen öffentlich hiemit, das wir us redlichen ursachen uns dazzu billich bewegende mit einhellem wolbedachten rate, dem ersamen geistlichen, unserm lieben andechtigen brüder Peter Rolier, prior des Gotshus zu sant Kathrinen zu Murten premontratsenrordens, verwilliget und gegonnen haben, gonnen und erlauben un ouch, so vil an uns stat und uns der Weltlickeit halle geburt, das er vor unser stat Murten bi den Gruben darin dann der umgebrachten libe, so an dem strite daselbs unlengest beschechen, beliben, begraben worden sind, ein Kappelle in der ere der heiligen Zechen tuseud ritter buoven und die mit aller nutzung, anhang und gerechtsame zu dem vermelten gothus zu san Kathrinen riechen und anhelften mag, also das solich Cappell vorab dem genanten bruder Peter bis zu end siner will mit aller zugehord dienen und zu einer pflag und versehung gehören und damenthin an niemans intrag vallen und zugeglidet werden sol der vorberurten Kilchen und Gothus zu Sant Kahrinen an menglichs abzug, irrung und bekumberdus, luter, ab gevard hindan gesatz, in Kraft dis briefs, den wir des zu urkund mit unser beider stetten angehenkten sigeln bevestnet haben. Geben ich mitvonchen nach Sant Urbans tag anno 1481. »

Les deux grandes fosses furent ouvertes et leur contenu déposé dans un nouveau lieu de repos. Un chapelain est attaché à ce funèbre monument. Nous ne savons s'il avait sa demeure, mais il existait une chapelle avec son autel pour la célébration de la messe et des anniversaires. Ce chapelain recevait des dons ¹ dont il pouvait disposer personnellement dans la proportion d'un tiers et le reste pour la restauration de la chapelle. En l'année 1503, les abbés de Fontaine-André et de Saint-Jean de Cerlier furent chargés du service de dite chapelle ². Lorsque Morat embrassa la Réforme en 1530, la chapelle des « Bourguignons » vit son service religieux supprimé, et le chapelain fut congédié.

Dans le cours des temps, l'ossuaire reçut des réparations, entre autres en 1560, aux frais communs des Etats de Berne et de Fribourg; en 1581, on l'entoura d'une grille. Lorsqu'on construisit une route, en 1755, passant près de la Maison des os, on profita de cette circonstance pour la restaurer entièrement. On plaça sur les façades situées au midi et au couchant de nouvelles inscriptions.

Le 3 mars 1798, dans la matinée, des compagnies de

¹ Fribourg lui délivra une supplique à cet égard. « Bettelbrief » en 1501. « Man sol dem Bruder zum Gebeinhuss zu Murten ein Bettelbrief im lateinischen geben, das er daselbst hin mag betteln an einer ewigen Mess und auch um sin Narrung. » *Man.* XIX, 181.

² Nous lisons dans le *Ratsmanual* de Berne les extraits suivants : 1503, May 5. An die von Friburg, wo dann der observantzer an Mh. gebracht hatt, einer auffrichtung halb bi dem gebein zu Murten, etc.

May 19. Mh. haben den Abt von Sant Andres und hern Petern von Cerlier vermögen, von der Capellen bi dem gebein zu Murten zustand und de h. h. von der observant dahim konnen und alda ein gebrüw zu Enthalt priester ufrichten zu lassen, doch also, das anvangs der genannt her Peter fur sin gehabten müg, evst. und arbeit von beiden stetten bedacht und im deshalb von jeder statt zwanzig Gulden sol geben werden, daby so soll Soliche nüwe uffrichtung der pfarrkirsch zu Meterlach und dem Gotzhus San Andres in all anderweg und unschedlich sin, wie das die von San Andres schriftlich werden anzougen. Daby so sollen die Observanterherren dem gennanten her Peter, sin Sarzit jerlich began, und besetzen nach irs bruch und Gewonheit. Ob auch der buw nitt zu fürgang käme, so sol die Capell. wieder dienen wie vor und ouch dannat.

soldats français vinrent occuper la ville de Morat, abandonnée la veille par les troupes bernoises. Les Français passèrent près du vieux monument sans prêter grande attention. Ce ne fut pas le cas pour la 75^e demi-brigade où l'on comptait, paraît-il, des Bourguignons. Ceux-ci crurent se venger de la défaite de leurs ancêtres en détruisant l'ossuaire. Ils commencèrent par y mettre le feu, mais comme les os humides étaient un mauvais aliment pour le feu, ils tentèrent de le faire sauter. La poudre ne brisa que des tuiles, l'ossuaire tenait bon, les murs sont résistants, la charpente est en chêne. Devant cette obstination à ne pas vouloir disparaître, un soldat vaudois, nommé Junot, du village de Bonvillars, demanda l'autorisation de détruire le récalcitrant, et la pioche fit son œuvre. Cet acte de destruction stupide fut salué par des phrases sonores et ronflantes. Le *Bulletin officiel du peuple vaudois*, numéro 45, 21 mars 1798, est caractéristique. On y lit sous la rubrique de Morat : « Les Français sont ici — la victoire avec eux. L'ossuaire de Morat est en cendre. Ce féroce et exécrationnel monument n'affligera plus l'humanité par de pénibles souvenirs. Il brûle en ce moment au milieu des danses et des chants, qu'anime la musique guerrière ». Jusqu'au *Moniteur universel de Paris* qui consacre, le 26 Ventôse an VI (16 mars 1798), un article sonore. « Ils avaient (les Bernois) retranché la fameuse chapelle de Morat, espérant y renouveler la scène des Bourguignons. Les Français républicains ont donné les honneurs du bûcher aux ossements de ce mélange d'étrangers et de Bourguignons, conduits en Suisse, il y a 310 ans, par Charles le Téméraire ; l'arbre de la Liberté a été planté sur leur tombeau le jour de l'anniversaire de l'ancienne bataille de Morat (*sic*) ». Le *Moniteur universel* était brouillé avec les dates.

(A suivre)

Fr. REICHLEN.